



HABILITATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

BS-BE MANŒUVRE

Personnel non-électricien

OBJECTIF(S)

- ✓ Permettre aux salariés d'exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la norme NF C 18-510.
- ✓ S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Personnel d'exploitation ou d'entretien « non-électricien » appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement, de raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages ou des installations électriques.

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

PRÉREQUIS

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Savoir utiliser un ordinateur en autonomie (en cas de parcours e-learning).

DURÉE

Formation initiale : 14H00 (2 jours).

Recyclage : 10H30 (1,5 jours).

La partie théorique de cette formation est réalisable en e-learning.

Durée moyenne de la partie théorique : De 03H00 à 06H00.

Durée de la partie pratique (en présentiel uniquement) : 03H30.

DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 stagiaires.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'électricité :

- Le principe de l'électricité.
- Les notions de signaux continu et alternatif.
- Les grandeurs et unités usuelles (Volt, Ampère, Ohm, Watt), la loi d'Ohm.

La sensibilisation aux risques électriques :

- Les dangers de l'électricité.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- La résistance du corps humain.
- Les risques en fonction des tensions.

La prévention du risque électrique :

- Principes généraux de prévention.
- Les différents mécanismes d'électrisation.
- Matériels de protection individuelle et collective.

Le principe des habilitations électriques, aspect réglementaire :

- La norme NF C 18-510, son champ d'application.
- Évolution de la réglementation en électricité.
- Rôles des intervenants.
- Le titre d'habilitation, présentation, champ d'application et durée de validité.

L'environnement électrique :

- Les zones d'environnements en champ libre, dans un local.
- Les zones pour les différentes canalisations.

Les opérations du chargé d'intervention élémentaire :

- Les limites d'interventions du chargé d'intervention.
- Les différents matériels électriques (dispositifs de protections, de commandes, de sectionnements)
- La procédure de mise en sécurité pour les interventions.
- Les procédures de manœuvre des organes de protection (BE Manœuvre).

Accidents sur les ouvrages électriques :

- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- Dispositions à prendre en cas d'incendie d'origine électrique sur les ouvrages.

Évaluation des acquis par un test théorique et pratique :

- Questionnaire portant sur le tronc commun et les spécificités des habilitations.
- Mise en situation pratique sur installation représentative.

MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Formations présentielles :

Partie théorique en salle de formation.

Formations mixtes :

Partie théorique en e-learning (parcours divisé en chapitres avec quiz intermédiaires et quiz final).

Partie pratique en présentiel.

Mise en situation pratique sur installation client ou platines d'exercices.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama et vidéos.

Formations en présentiel :

Un formateur pour 8 stagiaires.

Platines d'exercices et matériel.

Formations mixtes :

Plateforme en ligne avec accès individuel pour les parties réalisées en e-learning.

VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation théorique et pratique, un avis après formation permettant l'habilitation du salarié et un exemple de titre d'habilitation prérédigé sont adressés à l'employeur.

Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Périodicité de recyclage selon la norme NF C 18-510 : 3 ans.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

Pièce d'identité.

Titre d'habilitation si recyclage et Instruction Permanente de Sécurité (IPS) propre à l'entreprise.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Disposer de ses Équipements de Protection Individuelle (EPI) pour la partie pratique.